

Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021
Promotions - Licences professionnelles 2018-2019

MENTION

TECHNICO-COMMERCIAL

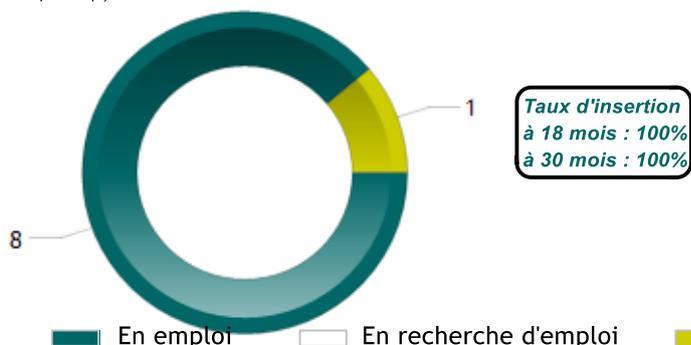
PARCOURS

TECHNICO-COMMERCIAL PME-PMI

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

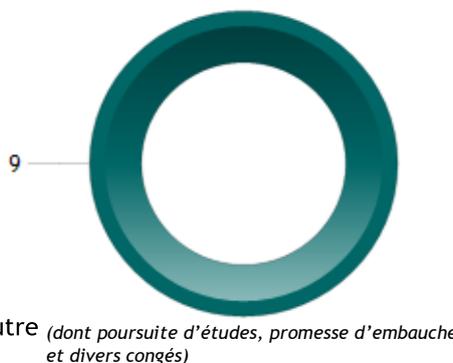
Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2020,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Situation professionnelle au 1^{er} décembre 2021,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 9



Taux d'insertion
à 18 mois : 100%
à 30 mois : 100%

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Business Manager département opérateurs
- Commercial Iceberg groupe Valeor (poêle a bois et granulés)
- Conseiller commercial en maison individuelle
- Courtier en travaux
- ingénieur commercial
- Responsable achat bois rond et sur pied
- Technicien chargé d'inspection
- Technico commercial
- Technico-commercial sédentaire

— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 8



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 9



— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 9

- Relations personnelles ou professionnelles 44 %
- Cabinets de recrutement/chasseur de tête 11 %
- Création de mon entreprise/activité 11 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 11 %
- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 11 %
- Suite à un contrat d'apprentissage ou de professionnalisation 11 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

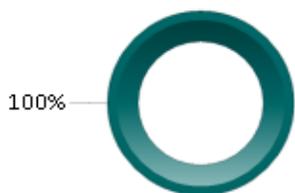
Nombre de réponse(s) : 9



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 9



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

■ Emploi stable ■ Emploi non stable

Statut

Nombre de réponse(s) : 9



■ Cadre ■ Technicien ■ Employé

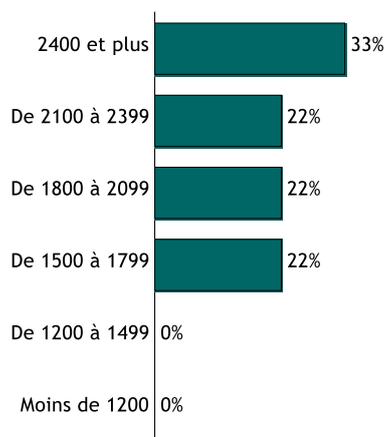
Employeur

Nombre de réponse(s) : 9



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 9



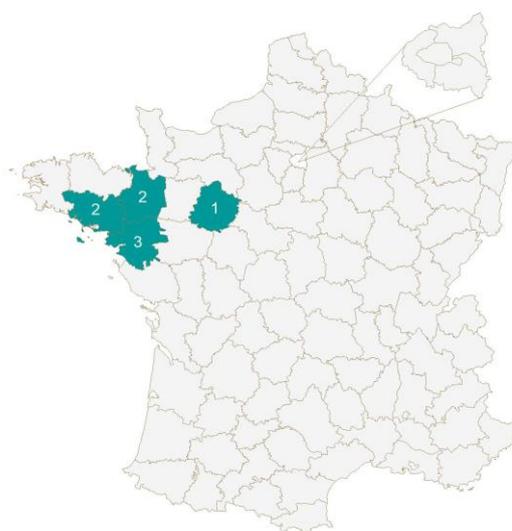
Salaire médian : 2158 euros

Salaire moyen : 2347 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 9



Emplois à l'étranger: 0